

**Modifications avant approbation
PLU DE LA CHAPELLE-JANSON**

Synthèse des remarques du commissaire enquêteur

REMARQUES	REponses APPOrTEES
Avis favorable sans réserve	
Deux recommandations	
1 Recommandation 1 Il me paraît judicieux de protéger les haies bocagères existantes ainsi que celles prévues se trouvant en travers des pentes par un classement EBC.	Les élus ne souhaitent pas classer les haies bocagères en EBC. Après consultation du SAGE Couesnon, ils considèrent que les haies bocagères doivent pouvoir évoluer au gré des besoins et que la protection EBC n'est pas pertinente car elle fige le linéaire.
2 Recommandation 2 Des coefficients de biotopes pourraient être définis dans les OAP habitation, équipements et à vocation économique	Avis favorable des élus. Des coefficients de non-imperméabilisation de 15% sont imposés dans les zones UE, 1AUE et 1AUT du PLU. Le règlement littéral est modifié.

DOCUMENTS MODIFIÉS					
RP	PADD	RÈGLEMENT	ZONAGE	OAP	ANNEXES

Fait le 19 / 05 / 2022 à La Chapelle-Janson

Le Maire, Alain FORËT

